

FP 16 – L'EMBAUCHE DU SPORTIF

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATES

Nous consulter

HORAIRES :

cf. emploi du temps

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière - 13001 Marseille
Possibilité de suivre en visio-
conférence.

ACCESSIBILITE LOCAUX : locaux
accessibles aux personnes à
mobilité réduite.

COUT/TARIF

895 € net de taxe

Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Inter - Possibilité en intra (pour les
tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de l'attestation de
compétences et de fin de formation
et formation validée au titre de la

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de donner aux parties prenantes aux relations individuelles de l'activité sportive salariée les moyens de :

- Identifier les différentes sources de droit applicable ;
- Identifier le type de relation de travail existant entre un sportif ou un auxiliaire et le club ;
- Déterminer la nature du contrat de travail existant
- Maîtriser les différents avant-contrats à l'embauche ;
- Maîtriser le processus d'embauche du sportif et des auxiliaires du club sportif

PUBLIC

Avocats, juriste de clubs, experts comptables, agents sportifs, responsables RH et DAF

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

PROGRAMME**Chapitre 1 – Les sources du droit social du sport**

- I – Les normes fédérales
- II – Les conventions et accords collectifs assimilés
- III – Les règlements intérieurs

Chapitre 2 – Le salariat dans le secteur sportif

- I – L'activité salariée
- II – L'activité non salariée

Chapitre 3 – La nature des contrats de travail

- I – Les contrats des sportifs
- II – Les contrats des entraîneurs
- III – Les contrats des autres auxiliaires

Chapitre 4 – La préparation de la relation de travail

- I – La négociation et les avant-contrats
- II – L'embauche

**Les + de la formation**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%
Taux de réussite : NC
Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



L'EMBAUCHE DU SPORTIF

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Gaylor RABU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences HDR
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

